



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2021-24

ÉLECTIONS DES GRANDS ÉLECTEURS À LA COMUE UDL
RÉSULTATS

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » ;

Vu le décret n°2020-1810 du 30 décembre 2020 modifiant le décret n°2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et d'établissements « Université de Lyon »

Vu la délibération CNIL n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique ;

Vu le Guide relatif au vote électronique en date du 20 octobre 2020 produit par le Département de la réglementation B1-2 de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ;

Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 26 octobre 2020 ;

Vu l'arrêté n°2021-20 du 10 mai 2021 relatif à l'élection des grands électeurs ;

Vu l'arrêté n°2021-23 du 26 mai 2021 relatif aux candidatures ;

Vu les résultats du scrutin du 1^{er} juin 2021 ;

Arrête

Article 1 Est désigné, par tirage au sort, pour la catégorie 4a :

- Jean-Louis MARIE

Article 2 Est élue, pour la catégorie 4b :

- Béatrice JALUZOT

Article 3 Est élu, pour la catégorie 6 :

- Ruben LAMBERSY

Lyon, le 2 juin 2021
Le Directeur de l'IEP,
Renaud Payre